

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Travail de jour à deux équipes (art. 23 LTr)**

- Sika Norm AG, 3186 Düringen  
Produktion Kunststoffe  
4 J  
26. Juni 2000 bis 31. März 2003 (Erneuerung)  
Ausnahmebewilligung gestützt auf Art. 28 ArG

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45 / 29 50).

---

## **Permis concernant la durée du travail octroyés**

---

### **Déplacement des limites du travail de jour**

Motifs: Exécution de commandes urgentes, horaire d'exploitation nécessaire pour des raisons économiques (art. 10, al. 2, LTr)

- Boninchi SA, 1219 Châtelaine  
Atelier de fabrication CNC  
43 ho, 11 f  
15 mai 2000 au 31 mars 2003 (renouvellement)

### **Travail de jour à deux équipes**

Motifs: Exécution de commandes urgentes, horaire d'exploitation nécessaire pour des raisons économiques (art. 23, al. 1, LTr)

- Rolex Industrie SA, 1225 Chêne-Bourg  
Ateliers d'usinage  
50 j  
26 juin 2000 au 30 septembre 2000

- Rolex Industrie SA, 1225 Chêne-Bourg  
Ateliers d'usinage à Plan-les-Ouates, Vernier et Carouge  
30 j  
26 juin 2000 au 30 septembre 2000
- Oscilloquartz SA, 2002 Neuchâtel  
Production de blanks de quartz  
2 ho, 2 f  
26 juin 2000 au 23 septembre 2000

### **Travail de nuit et travail à trois équipes**

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 17, al. 2, et 24, al. 2, LTr)

- Boninchi SA, 1219 Châtelaine  
Atelier de fabrication CNC  
7 ho  
15 mai 2000 au 31 mars 2003 (renouvellement)  
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr
- SWONICS SA, 1211 Genève 2  
Atelier des circuits électroniques: automate „Mimot,, ligne Philips et tests fonctionels  
24 ho  
16 avril 2000 au 31 mars 2003 (renouvellement)

### **Travail du dimanche**

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 19 LTr)

- SWONICS SA, 1211 Genève 2  
Atelier des tests fonctionels électroniques  
12 ho  
16 avril 2000 au 31 mars 2003 (renouvellement)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous, pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/29 50).

11 juillet 2000

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2000
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	27
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	11.07.2000
Date	
Data	
Seite	3548-3550
Page	
Pagina	
Ref. No	10 124 697

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.